



BLE-2018-03

ÉLAGUEUR
Poste temporaire

Le titulaire accomplit des travaux arboricoles pour les diverses propriétés et espaces verts de la Ville. De plus, l'élagueur participe à la mise à jour de l'inventaire des arbres et prescrit les travaux au besoin.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études professionnel (D.E.P) en arboriculture-élagage d'une institution reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Quelques années d'expérience dans le domaine de l'emploi
- **Détenir un permis de conduire valide, classe 3 avec mention F**
- Cours de santé et de sécurité sur les chantiers de construction (carte ASP).
- Détenir un permis d'opérateur de déchiqueteuse.

STATUT

- Poste temporaire jusqu'au 30 novembre 2018 - 36 heures par semaine
- Du lundi au jeudi de 6 h 45 à 15 h et le vendredi de 6 h 45 à 11 h 45
- **Salaire horaire : 32,62 \$** — selon la convention collective en vigueur
- Début de l'emploi : le plus tôt possible

Veillez faire parvenir votre C.V avant le **15 juillet 2018**, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par courriel** : ressourcesshumaines@ddo.qc.ca
- **Par la poste** : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

La Ville remercie tous les candidats qui soumettront leur candidature, mais communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.